

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 15 avril 2010, à 21h50, présidée par la Maire Lucie Tremblay, à laquelle assistaient les conseillers :

Mme Sylvie Viau	M.	Mario St-Pierre
M. Jean-Claude Daoust	M.	Jean-Claude Charest
M. Réal Crête	M.	

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Le conseiller Ronald Massey est absent.

2010-04-15-01: AVIS DE CONVOCATION SIGNIFIÉ

Un avis de convocation de cette session a été signifié par écrit, tel que requis par le code municipal.

2010-04-15-02: APPEL D'OFFRES POUR LE RECHARGEMENT DES CHEMINS 2010

Vote : Pour : Réal Crête, Jean-Claude Charest et Mario St-Pierre
Contre : Sylvie Viau et Jean-Claude Daoust

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête, appuyé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

Que le municipalité de St-Herménégilde demande des soumissions privées, pour le rechargement des chemins 2010 tel que décrit dans le cahier de charges en date du 16 avril 2010 :

- St-Jacques : sur une distance d'environ **1.60 kilomètres**.

à cinq soumissionnaires soit :

H.M. Lambert
Transport Marcel Morin Inc.
Couillard Construction
Scalabrini & Fils
Éric & Georges Beloin

Les soumissions seront reçues à l'adresse du propriétaire ci-haut mentionnée jusqu'à **10h, le 3 mai 2010** pour être ouvertes publiquement à ce moment, en présence de 2 témoins et des soumissionnaires qui auront choisi d'assister à l'ouverture. Le nom de chacun des soumissionnaires de même que le prix de chaque soumission seront déclarés à haute voix. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au Bureau municipal.

La Municipalité St-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation
soumissionnaire.

Adopté.

2010-04-15-03: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust propose la levée de l'assemblée à 22h.

Adopté.

Maire

Secrétaire-trésorière